

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 13 Juin 2022
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 4	
DATE DE CONVOCATION			
09/06/2022			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
23 JUIN 2022			
N° d'ordre de la délibération			
2022_050			
L'an deux mille vingt-deux, le treize juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, pour limiter la propagation du virus du Covid, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire			
Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mmes Ismérie BRUNAT, Viviane ROUSSEL, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE,			
Absents excusés : Mme Nathalie LAMBERT, pouvoir à Mme L. Renvoyé Mr Jonathan THYRIOT, pouvoir à Mme I. Brunat Mr Philippe FERLET, pouvoir à M. S. Boquant Mr Alain GORNEAU, pouvoir à M. Ph. Guinet-Baudin			
Absents non excusés :			
Secrétaire de séance : Stéphane BOQUANT			
Vente d'un logement Domanys			

Vu le courrier de DOMANYS qui informe la commune de son souhait de vendre le pavillon vacant situé 1 Allée des Fleurs, parcelle ZI 109 (partie)

Vu le code de la construction et de l'habitation qui impose pour chaque vente, l'obtention de l'avis du Maire ainsi qu'une délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité :

1/ Prennent acte

2/ N'émettent pas d'avis sur le prix de vente proposé

3/ Confirment que le conseil ne souhaite pas préempter le bien.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

